

UTILISATION DE PHOTOS DE VOTRE ENFANT PAR L'INSTITUTION

Année scolaire 2019-2020

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'Institution (pour site internet, les différentes publications de l'école...). Il s'agit de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne donneront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous.

UTILISATION DE PHOTOS - Année scolaire 2019-2020

Coupon à remettre à l'assistant(e) d'éducation du niveau le jour de la rentrée

Nous soussignés : _____

Responsable légaux de l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

☐ Autorisons ☐ N'autorisons pas

les enseignants de l'Institution à utiliser, dans le cadre pédagogique, des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Fait à,
le

Signature des parents